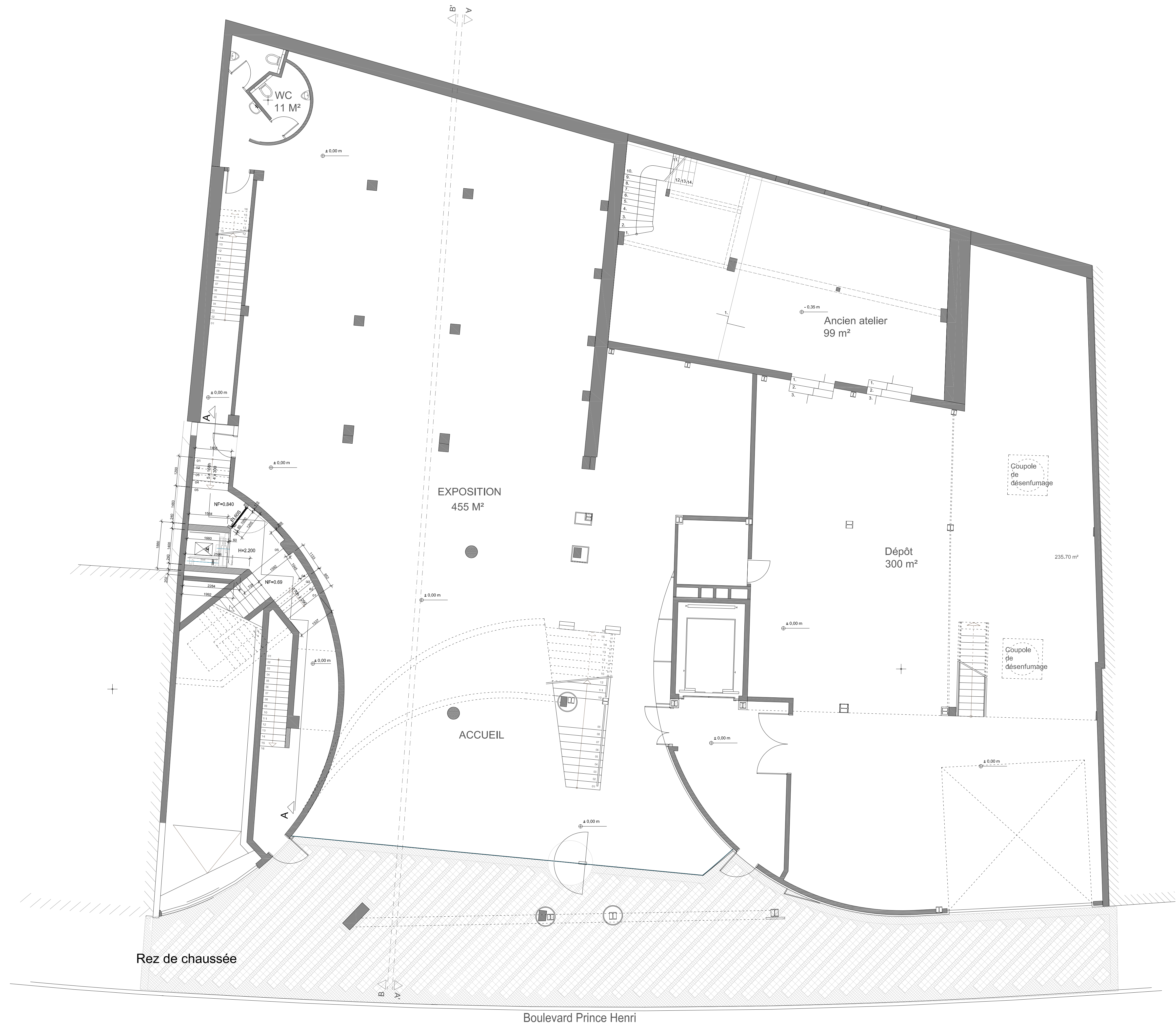




Sous-sol

04/02/2021	Maitre d'ouvrage:	Espace Lavandier
Date:		29-33, Boulevard Prince Henri
		L-4280 Esch-sur-Alzette
1/75		
Echelle:	Objet:	Immeuble Commerciale et résidentiel
		29-33, Boulevard Prince Henri
		L-4280 Esch-sur-Alzette
	Phase:	Projet
		Sous-sol
	Dessinée par:	JP
	Contrôlée par:	aS
		1309 / P01
www.as-architecture.lu / 31, RUE ZÉNONI BERNARD L-4031 ESCH-SUR-ALZETTE / T. +352 54 71 97 / F. +352 54 19 34 / e-mail: as.architecture@pt.lu	Tous droits réservés. Ce document ne peut être diffusé ni réutilisé sans l'autorisation écrite de l'architecte. Toute modification apportée au document constitue une faute professionnelle et sera sanctionnée par le document comportant l'erreur. Toute modification apportée aux dispositions constructives sans notre consentement ne saurait engager notre responsabilité. Il est fait obligation aux entrepreneurs de signer sans délai le plan, et ce par écrit, avant tout commencement d'exécution sous peine de constatation sur le présent document.	





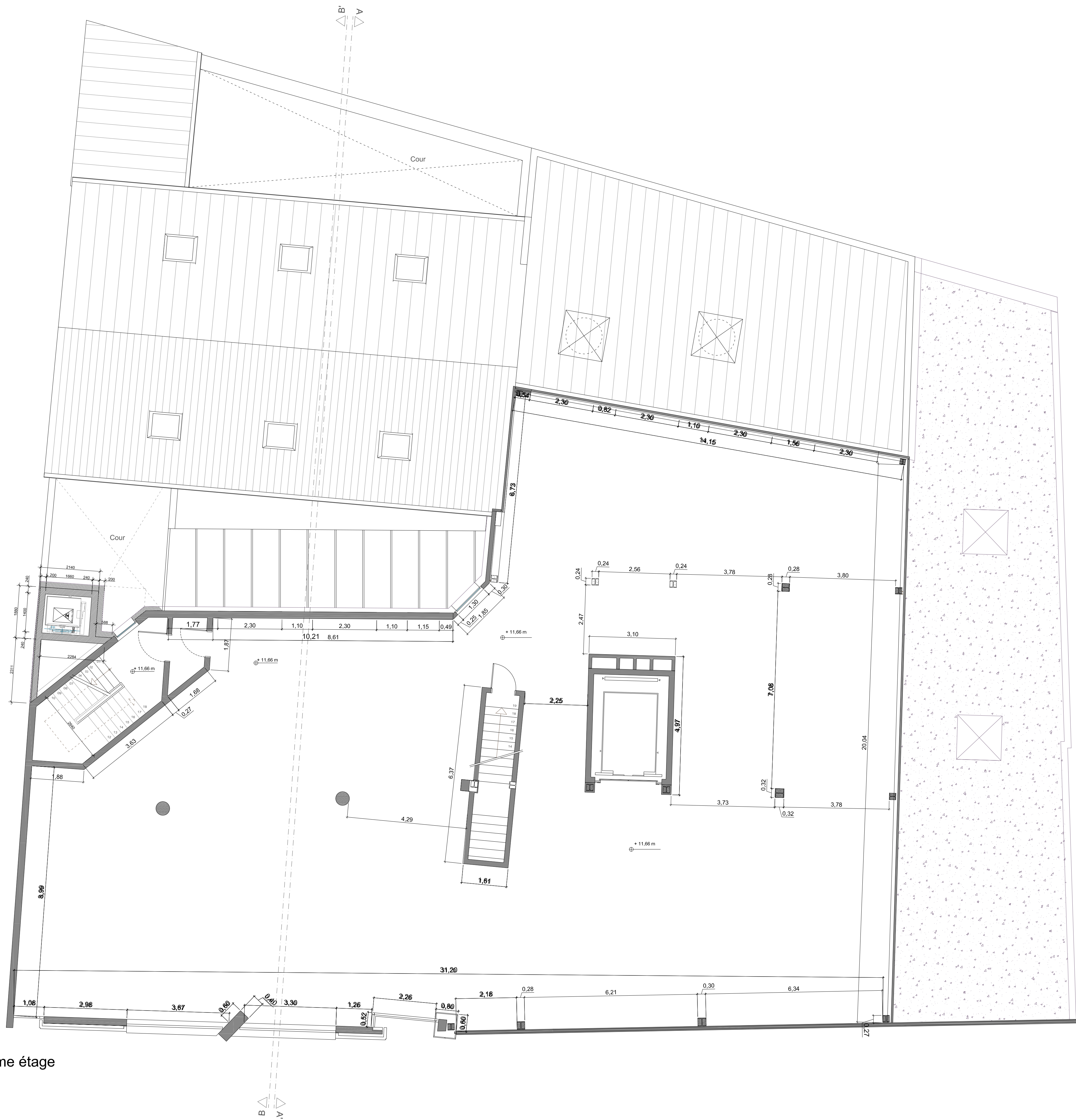
Date:	04/02/2021	Maître d'ouvrage:		Espace Lavandier 29-33, Boulevard Prince Henri L-4280 Esch-sur-Alzette	
Echelle:	1/75	Objet:		Immeuble Commerciale et résidentiel 29-33, Boulevard Prince Henri L-4280 Esch-sur-Alzette	
		Phase:		Projet Entresol	
		Dessinée par:		JP	Contrôlée par:
www.as-architecture.lu / 31, RUE ZÉNONI BERNARD L-4031 ESCH-SUR-ALZETTE / T. +352 54 71 97 / F. +352 54 19 34 / e-mail: as.architecture@pt.lu		1309 / P03			

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute modification apportée aux dispositions constructives sans notre consentement ou sans notre engagement nous rendra responsable. Il est fait obligation aux entrepreneurs de signaler sans délai à l'architecte, et ce par écrit, avant tout commencement d'exécution toute erreur constatée sur le présent document.



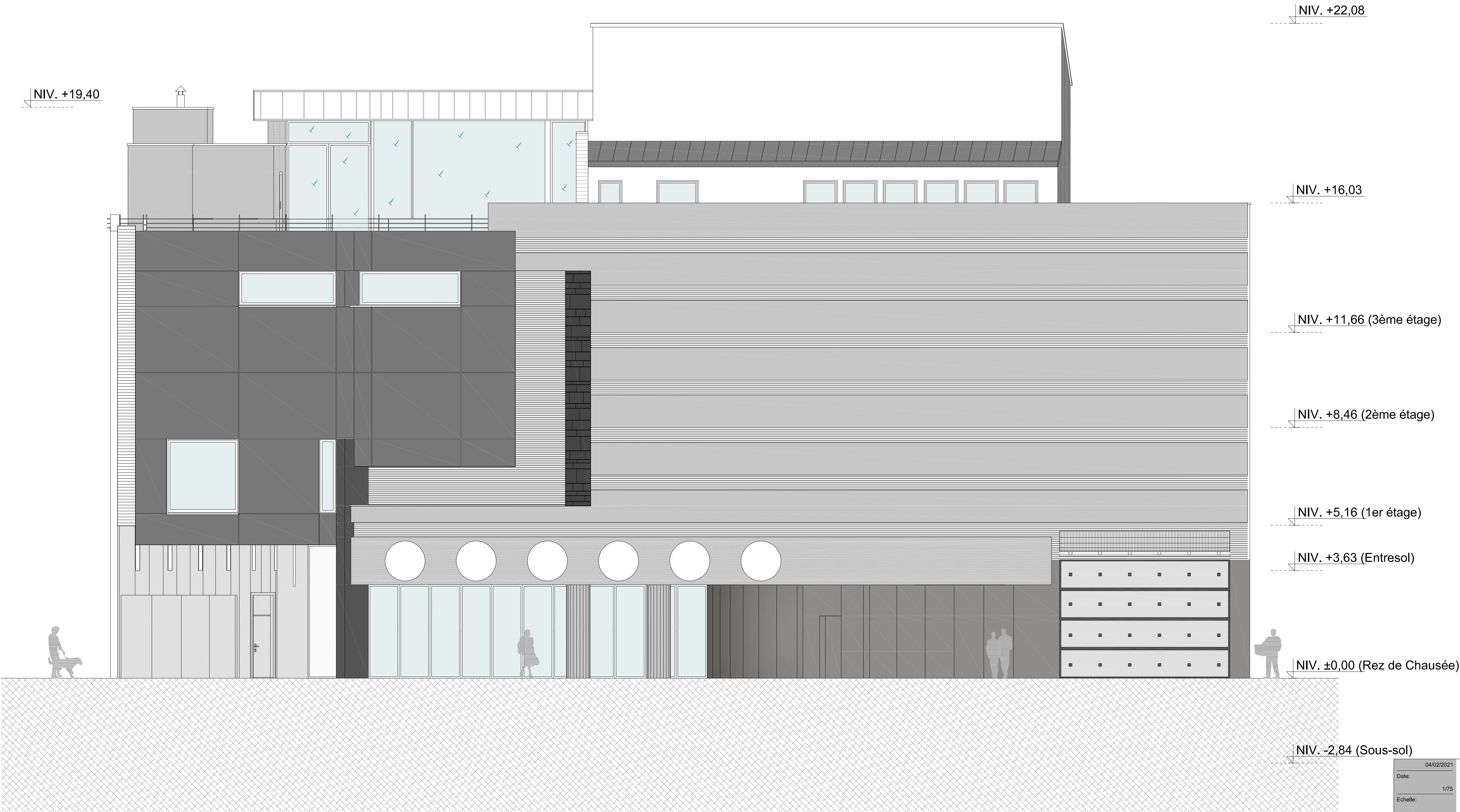
2ème étage





3ème étage

04/02/2021 Date: 1/75 Echelle: AS ARCHITECTURE	Maître d'ouvrage:		Espace Lavandier 29-33, Boulevard Prince Henri L-4280 Esch-sur-Alzette
	Objet:		Immeuble Commerciale et résidentiel 29-33, Boulevard Prince Henri L-4280 Esch-sur-Alzette
	Phase:		Projet 3ème étage
	Dessinée par:		JP
	Contrôlée par:		aS
www.as-architecture.lu / 31, RUE ZÉNONI BERNARD L-4031 ESCH-SUR-ALZETTE / T. +352 54 71 97 / F. +352 54 19 34 / e-mail: as.architecture@pt.lu Tous droits réservés. Ce document ne peut être diffusé ou réutilisé sans l'autorisation écrite de l'architecte. Toute réimpression ou modification sans l'autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée de ce document est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée de ce document est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée de ce document est formellement interdite.			



Élévation Avant (Bd. Prince Henri)

04/02/2021	Maître d'ouvrage:		Espace Lavandier
Date:			29-33, Boulevard Prince Henri
1/75			L-4280 Esch-sur-Alzette
Echelle:			
	Objet:		Immeuble Commerciale et résidentiel
			29-33, Boulevard Prince Henri
			L-4280 Esch-sur-Alzette
	Phase:		Projet
			Élévation Avant (Bd. Prince Henri)
	Dessinée par:	JP	Contrôler par: aS
			1309 / P09
www.as-architecture.lu / 31, RUE ZENON BERNARD L-4031 ESCH-SUR-ALZETTE / T. +352 54 71 97 / F. +352 54 19 34 / e-mail: as.architecture@pt.lu			
Note importante: ce document ne peut être diffusé ou utilisé sans l'autorisation écrite de l'architecte. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute modification apportée aux dispositions constructives sans notre consentement ne saurait engager notre responsabilité. Il est fait obligation aux entrepreneurs de signaler sans délai à l'architecte, et ce par écrit, avant tout commencement d'exécution toute anomalie constatée sur le présent document.			



NIV. +22,08

NIV. +14,68 (dalle)

NIV. +11,66 (3ème étage)

NIV. +8,46 (2ème étage)

NIV. +5,16 (1er étage)

NIV. +3,63 (Entresol)

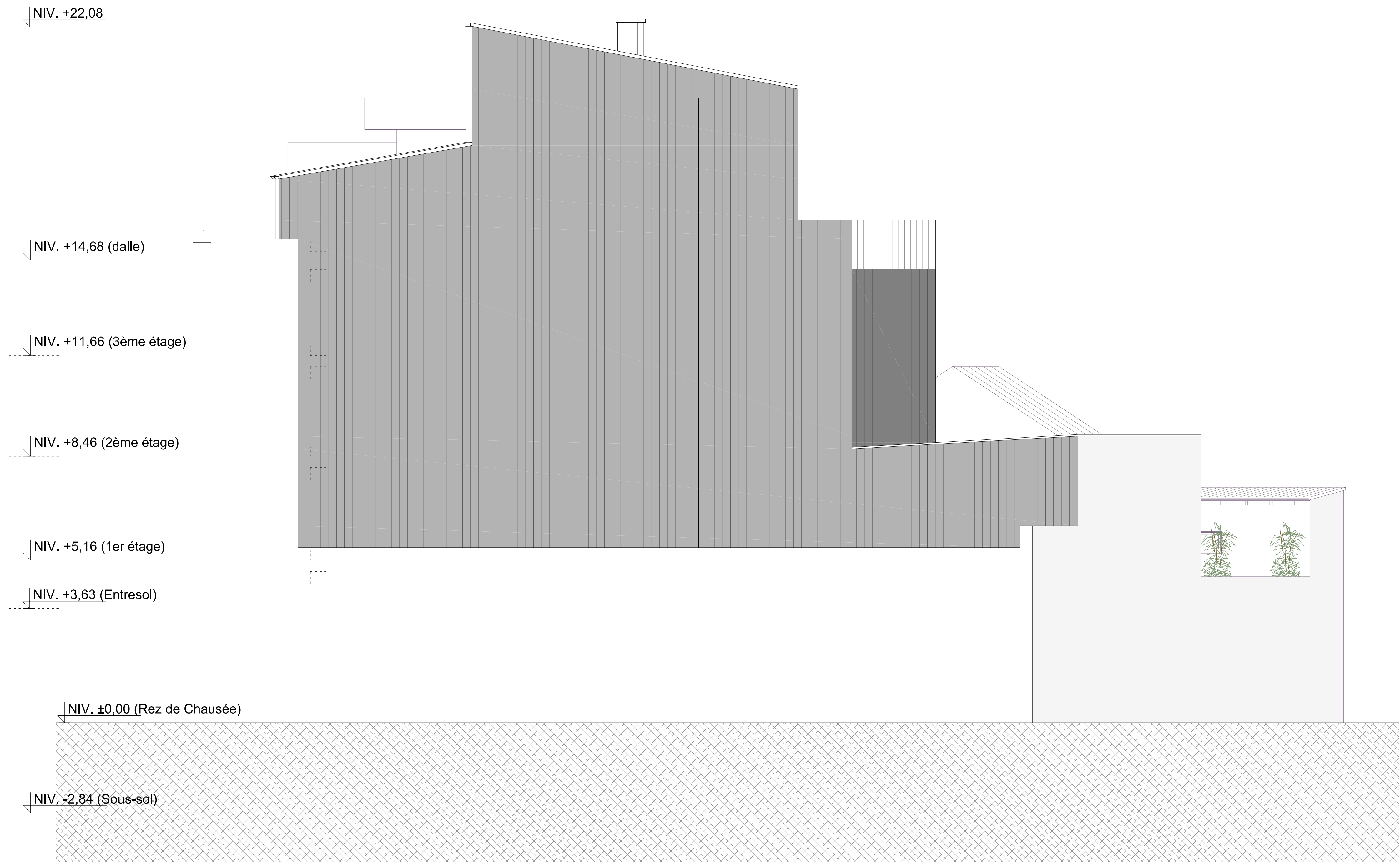
NIV. ±0,00 (Rez de Chaussée)

NIV. -2,84 (Sous-sol)

NIV. +19,40

Élévation Arrière

04/02/2021	Maître d'ouvrage:		Espace Lavandier	
Date:			29-33, Boulevard Prince Henri	
			L-4280 Esch-sur-Alzette	
1/75				
Echelle:			Objet:	
				Immeuble Commerciale et résidentiel
				29-33, Boulevard Prince Henri
				L-4280 Esch-sur-Alzette
		Phase:		Projet
				Élévation Arrière
		Dessinée par:	JP	Contrôlée par: aS
				1309 / P10
		www.as-architecture.lu / 31, RUE ZÉNONI BERNARD L-4031 ESCH-SUR-ALZETTE / T. +352 54 71 97 / F. +352 54 19 34 / e-mail: as.architecture@pt.lu		
		Tous droits réservés. Ce document ne peut être diffusé ou réutilisé sans l'autorisation écrite de l'architecte. Toute réimpression ou modification sans autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée sans autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée sans autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée sans autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite.		



Élévation Latérale Droite

04/02/2021

Date:

1/75

Echelle:

AS

ARCHITECTURE

Maitre d'ouvrage:

Espace Lavandier

29-33, Boulevard Prince Henri

L-280 Esch-sur-Alzette

Objet:

Immeuble Commerciale et residentiel

29-33, Boulevard Prince Henri

L-280 Esch-sur-Alzette

Phase:

Projet

Elevation Latérale Droite

Dessinée par:

JP

Contrôler par:

as

1309 / P11

www.as-architecture.lu/ / 31 RUE ZENON BARON L-4031 ESCH-SUR-ALZETTE / T. +352 54 19 34 / e-mail: as@as-architecture.lu

Nous informons ce document ne peut être diffusé et / ou être sans autorisation écrite de l'architecte. Toute modification modification induisant l'annulation du document producteur et consommateur doit être documenté l'office supérieur. Toute modification apportée aux documents contractuels sans être concertée ou sans avoir engagé notre responsabilité. Il est recommandé aux entreprises de signer sans délai la fin de l'acte, et si par conséquent, avant tout commencement d'exécution toute annotation contraire sur l'original document.



